

Guingamp-Paimpol Agglomération

Reçu en préfecture le 09/02/2023

Affiché le

ID: 022-200067981-20230209-2023PLUI_3-AU

SECTEUR 2. ALLÉE DU BOIS (nord)



Superficie :		0,30 hectare	
Répartition :			
100%	Habitat	0%	Mixité de fonction
0%	Activité économique	0%	Équipement
0%	Espace public	0%	Naturel
Densité :		13 logements / hectare	
Nombre de logement (min) :		4	
Nombre de logements sociaux (min):		0	
Système assainissement privilégié :		Individuel	
Programmation estimée :		2023-2027	

À proximité du terrain de sport, le site peut accueillir une nouvelle offre résidentielle.

Les haies et talus existants sur le site doivent être maintenus. Un traitement végétalisé des limites séparatives est à privilégier.

L'accès doit être réalisé par l'allée du bois. La réalisation d'un cheminement piéton vers la rue des Marronniers doit être envisagé.

L'urbanisation de la zone peut se faire dans le cadre d'une ou plusieurs opérations, à condition de ne pas compromettre la réalisation de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation du secteur et de la centralité.